PRÉFÈTE
DE LA NIÈVRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction du pilotage interministériel
Pôle des politiques publiques
Section environnement - guichet unique ICPE

PERMIS DE CONSTRUIRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande de permis de construire concernant l'implantation d'une centrale agrivoltaïque

Commune de Saint-Gratien-Savigny

Pétitionnaire :
Société **CENTRALE SOLAIRE DE MATONGE** dont le siège social est situé : 5 rue Jean Monnet – 94130 Nogent-sur-Marne.

Objet de la demande :
Demande de permis de construire pour l'implantation d'une centrale agrivoltaïque sur un ensemble de 18 parcelles agricoles (pour une surface totale d'environ 75 ha dont 38 ha clôturés) d'une puissance crête de 35 MWc environ et comprenant 138 381 m^2 de panneaux photovoltaïques, 2 postes de livraison, 11 postes de transformation et un local technique au lieu-dit "Matonge" sur le territoire de la commune de Saint-Gratien-Savigny.

Dates de l'enquête publique et permanences du commissaire enquêteur :
Du jeudi 11 septembre 2025 à partir de 13h00 au jeudi 16 octobre 2025 jusqu'à 16h30 (36 jours consécutifs).

M. Joël VENIANT, retraité de la gendarmerie nationale, commissaire enquêteur titulaire (ou sa suppléante) se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de Saint-Gratien-Savigny, siège de l'enquête les :

- jeudi 11 septembre 2025 de 13h00 à 16h00
- mardi 23 septembre 2025 de 9h00 à 12h00
- jeudi 2 octobre 2025 de 13h00 à 16h00
- vendredi 10 octobre 2025 de 9h00 à 12h00
- jeudi 16 octobre 2025 de 13h30 à 16h30.

Pièces mises à disposition du public et renseignements :
Dossier de demande de permis de construire (comprenant notamment une étude d'impact et son résumé non technique).

Des renseignements complémentaires sur le dossier peuvent être demandés au responsable du projet : M. Marius PETIT – société NOUVERGIES – 5 rue Jean Monnet – 94130 Nogent-sur-Marne (Téléphone : 07.62.13.64.40– Courriel : marius.petit@nouvergies.com).

Lieux de consultation :
Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier :

- sur le site internet des services de l'État dans la Nièvre : www.nievre.gouv.fr - onglet « Publications » - rubrique « Enquêtes publiques État »,
- dans les mairies de Cercy-la-Tour, Diennes-Aubigny, Fertrêve, Isenay Montigny-sur-Canne, Saint-Gratien-Savigny, Thaix, Verneuil ainsi qu'aux sièges des communautés de communes Bazois Loire Morvan, Amognes Coeur du Nivernais et Sud Nivernais,
- au Pôle des politiques publiques – Section environnement de la préfecture de la Nièvre.

Observations du public :
Le public peut adresser ses observations et propositions durant la durée de l'enquête publique :

- sur le registre spécialement ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur titulaire, M. Joël VENIANT, à la mairie de Saint-Gratien-Savigny, siège de l'enquête, où elles sont tenues à la disposition du public,
- sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/6302
- par voie électronique, à l'adresse associée au registre dématérialisé suivante : enquete-publique-6302@registre-dematerialise.fr

Décision :
À l'issue de la procédure, la préfète de la Nièvre prend un arrêté, notifié au responsable du projet accordant soit un permis de construire, éventuellement assortie de prescriptions, soit un refus motivé.

L'attention du public est attirée sur le fait qu'une autre enquête publique pour le projet de la société CENTRALE SOLAIRE DE BEAUMONT en vue de l'implantation d'une centrale agrivoltaïque au sol, également sur le territoire de la commune de Saint-Gratien-Savigny, au lieu-dit "Beaumont", se déroulera du jeudi 4 septembre 2025 au jeudi 9 octobre 2025.

Cet avis est publié par voie d'affichage dans les mairies de Cercy-la-Tour, Diennes-Aubigny, Fertrêve, Isenay Montigny-sur-Canne, Saint-Gratien-Savigny, Thaix, Verneuil ainsi qu'aux sièges des communautés de communes Bazois Loire Morvan, Amognes Coeur du Nivernais et Sud Nivernais, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat dans la Nièvre (www.nievre.gouv.fr – onglet "Publications" – rubrique "Enquêtes publiques État").